

## ASSEMBLÉE DU 3 DÉCEMBRE EN BREF...

Pierre Grondin donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil, un règlement sera adopté en vue de régir la fermeture de certaines portions de chemins pendant la période hivernale.

Attendu que la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-111.001) permet au conseil de fixer la rémunération du maire et des conseillers;

Attendu que le Conseil désire modifier la réglementation sur le traitement des membres du conseil municipal;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 11 novembre 2013;

En conséquence, il est proposé par Gérald Nicolas et adopté à l'unanimité que le conseil municipal adopte le règlement 287-13 intitulé « Règlement sur le traitement des membres du conseil municipal » qui établit la rémunération des élus pour l'année 2014 comme suit :

Élus : 2 502\$ (1 668\$ rémunération + 834\$ allocation)

Maire : 8 502\$ (5 668\$ rémunération + 2 834\$ allocation)

De plus, un montant supplémentaire de 30\$ (20\$ rémunération + 10\$ allocation) sera versée aux élus lorsque ceux-ci assisteront à une réunion d'un comité sur lequel il siège à titre de conseiller municipal (OMH, loisirs, Régie, MADA, incendie, etc).

Sur proposition de Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité, il est résolu que les prévisions budgétaires 2014 de l'O.M.H. au montant de 66 665\$ soit adoptées. La quote-part de la municipalité qui représente 10% s'élève donc à \$6 666.

Il est proposé par Jean-Denis Vachon et adopté à l'unanimité que le budget équilibré au montant de 27 718\$ de la Régie Intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante soit accepté tel que préparé et déposé par ladite Régie.

## Calendrier des séances ordinaires de conseil 2014

6 janvier	3 février	10 mars
7 avril	5 mai	2 juin
7 juillet	11 août	8 septembre
6 octobre	3 novembre	1 <sup>er</sup> décembre

Les séances se tiendront à la salle municipale et débuteront à 19h30 pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril et à 20h00 pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

**Fermeture du bureau de la municipalité**



**Prenez note que le bureau municipal sera fermé du 24 décembre à midi au 6 janvier.**

**De retour le 7 janvier !**

## LE FRÉDÉRICOIS

DÉCEMBRE 2013

BULLETIN MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ SAINT-FRÉDÉRIC



*Noël, synonyme de chants remplis d'émotion et de francs rires à l'unisson dans chaque famille, dans chaque maison, tandis que le Cœur repose sur la main.*

*Noël! Que de doux souvenirs éveille ce petit mot porteur de mille merveilles, à l'image du sapin orné, chargé de scintillantes decorations, autour duquel se déroulent toutes nos célébrations.*

# Joyeux Noel

*Henri, Lucie, Gérald, Jean-Denis, Michel, Pierre et Anne-Marie  
Cathy, Lise, Robert, Lucien, Steeve, Aline*

## COURS DE ZUMBA À ST-FRÉDÉRIC!



Êtes-vous prêt à faire la fête pour être en forme? C'est exactement ça, le programme Zumba®! C'est une fête de fitness et de danse latine, bourrée d'énergie, efficace, facile à suivre, pour brûler des calories! La Zumba vous permet d'améliorer votre forme, augmenter votre niveau d'énergie, améliorer votre souplesse et votre capacité cardiovasculaire et vous amenez vers la joie et la santé!

Quand?: Tous les mardis soirs de 18h30 à 19h30.

Où?: À la salle communautaire de St-Frédéric.

**Début mardi le 14 janvier 2014.** Session de 12 semaines.

Il y aura une collecte de bouteilles et de cannettes, samedi le 4 janvier sur le territoire des quatre paroisses. Des dons en argent sont également recueillis.

Afin d'accélérer la cueillette, nous vous demandons, si possible, de préparer à l'avance vos bouteilles et de les placer à l'extérieur.

Un grand merci à l'avance pour votre générosité

**Le Club Lions de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin.**

## FÉLICITATIONS

Le conseil municipal de Saint-Frédéric tient à remercier sincèrement tous les gens (comédiens, bénévoles) qui ont contribué au succès de la pièce de théâtre "Au Secours".

Ce fut une très belle réussite.

Tous les profits seront versés aux Loisirs de Saint-Frédéric pour notre magnifique terrain de balle.

### AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ SAINT-FRÉDÉRIC :

#### ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE ADOPTION BUDGET 2014

Une assemblée extraordinaire du conseil municipal sera tenue lundi le 16 décembre 2013 à 19h30 à la salle de conseil pour l'adoption du budget 2014.

Vous donc cordialement invités à assister à cette assemblée extraordinaire.



**Concours littéraire «Une oeuvre, des mots»**  
Saint-Joseph-de-Beauce, le 11 décembre 2013 - Le Musée Marius-Barbeau a le plaisir de présenter la première édition de son concours littéraire «Une oeuvre, des mots», du 15 décembre 2013 au 14 mars 2014. Sous le thème «Bois par ici, bois par-là», de l'artiste Kim Veilleux, ce concours interpelle votre imaginaire afin de créer un conte inspiré d'une oeuvre émanant de l'exposition en cours.

Les oeuvres qui composent l'exposition «*Bois par ici, bois par là*», de l'artiste Kim Veilleux évoquent des scènes du quotidien et ont été conçus sous une thématique du bois ... dans tous ses sens! Cette exposition captivante saura assurément susciter les émotions qui inspireront votre écriture.

Pour participer au concours, vous devez au préalable visiter l'exposition de l'artiste au Musée Marius-Barbeau. Cette visite vous permettra à la fois de voir une magnifique exposition tout en vous permettant de choisir le tableau qui inspirera votre créativité. Vous recevrez à cette occasion la brochure vous informant des règlements du concours.

Les participants devront soumettre leur conte par la poste, ou le déposer en personne au Musée Marius-Barbeau, entre le 15 décembre 2013 et le 14 mars 2014. Un jury déterminera le meilleur conte conformément aux règlements. Le nom de la personne gagnante sera dévoilé lors d'une cérémonie le dimanche, 30 mars 2014, à 13h30, au Musée Marius-Barbeau. Le lauréat recevra en grand prix une toile de l'artiste Kim Veilleux.

Il était une fois... à vous la suite.

À propos du Musée Marius-Barbeau

Le Musée Marius-Barbeau est ouvert du mardi au vendredi, de 10 h à 16 h 30, et le dimanche, de 13 h à 16 h. Pour plus d'information sur le Concours littéraire «Une oeuvre, des mots», vous pouvez consulter la page Facebook, le site internet [www.museemariusbarbeau.com](http://www.museemariusbarbeau.com), ou communiquer avec nous par courriel à [fomusee@museemariusbarbeau.com](mailto:fomusee@museemariusbarbeau.com), ou nous téléphoner au 418 397-4039.

Johanne Lessard, Directrice générale

### AGE D'OR

Bonjour à tous les membres et non-membres.

La fête de la Saint-Valentin sera célébré le 12 février 2014. Par la même occasion il y aura un tournoi de carte.

Bienvenu à tout le monde !!!!

